

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Concilier-biodiversite-et-agriculture-Concours-national-Prairies-fleuries,2393.html>

Concilier biodiversité et agriculture : le premier concours national de Prairies fleuries est lancé



nt Durable en action -
Date de mise en ligne : vendredi 5 mars 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Dans le cadre de "2010, année internationale de la biodiversité", les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France organisent, avec les Chambres d'agriculture, les syndicats d'AOC fromagères, les syndicats d'apiculture, et des associations de gestion et de protection de la nature, le 1er concours agricole national d'excellence agri-écologique, "Prairies fleuries". Les prix récompenseront les exploitations agricoles dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique dans l'un des Parcs participant. Le concours mobilise 18 territoires de Parcs dans toute la France et environ 300 exploitations agricoles.

Pourquoi ce concours ?

"Dans le cadre de "2010, année internationale de la biodiversité", les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France organisent avec les Chambres d'agriculture, les syndicats d'AOC fromagères, les syndicats d'apiculture et des associations de gestion et de protection de la nature le premier concours national d'excellence agri-écologique, "prairies fleuries".

Pour la première fois en France, des prix récompenseront les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture. Les lauréats nationaux recevront des récompenses permettant de contribuer à récompenser les services écosystémiques rendus par les prairies fleuries. Environ 300 exploitations agricoles sont attendues pour participer au concours, dans les 18 territoires de Parcs participant.

Ce concours entend montrer que production et biodiversité peuvent se rejoindre. Il récompense le meilleur équilibre agriécologique, décliné en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualité gustative des produits de l'élevage et de l'apiculture. Pour apprécier ces qualités de la prairie, le concours se fonde sur des critères scientifiques pour les différents enjeux et catégories de prairies permanentes.

Cette manifestation vise à promouvoir une démarche agri-environnementale simple et appropriable par tous : observer la présence de fleurs facilement reconnaissables. Le principe des prairies fleuries est la base d'une nouvelle mesure agri-environnementale du Plan de Développement Rural Hexagonal, actuellement mise en oeuvre dans certains Parcs ou sites Natura 2000 en France."

Jean Louis JOSEPH, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour le comité d'organisation du concours



[EARTH HOUR - 60 minutes pour la planète](#)

C'est quoi une prairie fleurie ?

La production d'un fourrage de qualité

A la différence des jachères fleuries, qui sont semées sur des terres non exploitées, les prairies fleuries sont des herbages naturellement riches en espèces végétales et destinés à la production de fourrage pour les animaux (notamment vaches, moutons et chèvres). La plupart des parcelles sont pâturées ou fauchées pour l'alimentation du bétail. La qualité des fourrages est très importante, puisque les prairies fleuries sont par exemple à la base de la typicité du terroir de production des fromages d'appellation (AOC). Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'image des produits et des agriculteurs.

Un milieu où la biodiversité est préservée

La biodiversité observée correspond à la richesse de la flore et de la faune régionale maintenue par les agriculteurs. Insectes, oiseaux, reptiles, batraciens ou petits mammifères sont abondants dans ces milieux herbagers et bocagers menacés par les changements de pratiques agricoles. Les prairies naturelles hébergent également de nombreuses espèces d'abeilles, insectes indispensables à l'agriculture. En effet, qu'elle soit sauvage ou domestique, l'abeille joue un rôle essentiel de pollinisation des prairies et des cultures.

Un moyen de lutter contre l'effet de serre

Les prairies naturelles offrent une grande souplesse d'exploitation (adaptation aux changements climatiques) et apportent des bénéfices pour la santé des animaux. Enfin, l'intérêt des prairies extensives dans la captation du carbone est réel et comparable à celui d'une forêt gérée durablement.

Qui sont, sur le terrain, les acteurs de la préservation des prairies fleuries ?

Les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux développent des partenariats avec les agriculteurs afin de favoriser le maintien de l'élevage extensif dans les territoires et de préserver ainsi la qualité des paysages et de la biodiversité.

▶ **Les agriculteurs**, notamment les éleveurs, sont intéressés à maintenir des prairies fleuries, car ces surfaces ont des charges d'exploitation faibles au regard du bénéfice agronomique et assurent en partie la qualité de leur production (AOC).

▶ **Les apiculteurs** sont également liés aux prairies fleuries, pour permettre à leurs abeilles de trouver le nectar et le pollen dont elles se nourrissent et pour produire ensuite un miel au parfum fleuri.

Le concours Prairies fleuries permettra à tous ces acteurs de se rencontrer

L'organisation du concours va permettre de confronter des points de vue, des personnalités, des vécus et des compétences très divers. Chacun des 18 jurys va faire travailler ensemble des personnes différentes sur le terrain et devant des fleurs observables par tous. L'idée du concours est de faire prendre conscience de la beauté et de la fragilité des prairies naturelles. Il doit permettre surtout que ces personnes regardent les plantes à fleurs de la même manière et arrivent à partager un même objectif : préserver ces prairies.

Enjeux, déroulement et règlement du concours

Les enjeux du concours

Le concours concerne les prairies permanentes, situées en plaine ou en montagne, gérées par la fauche ou la pâture. Les prairies pourront comporter haies, bosquets, murets, buissons dans la limite des seuils prévus par les usages locaux. Les alpages, estives et parcours de plus de 15-20 ha sont exclus du concours, pour des raisons d'organisation (ces surfaces sont généralement riches en espèces). Le prix d'excellence agri-écologique récompensera dans chaque catégorie, au niveau local et national, les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre production de fourrage de qualité et préservation de la biodiversité. Trois grandes catégories de prairies naturelles situées en plaine ou en montagne seront primées : Prairies de fauche maigres, prairies de fauche grasses, prairies pâturées.

Qui peut être candidat ?

Le concours est ouvert aux agriculteurs en activité, situés dans le secteur retenu par chaque Parc. Chaque Parc adresse avant fin avril un bulletin d'inscription aux agriculteurs. Le choix de la parcelle candidate est de la responsabilité des exploitants. Les prairies doivent participer pleinement au fonctionnement fourrager des exploitations. Les agriculteurs pourront présenter les parcelles de leur choix, qu'ils aient ou non souscrit la mesure "prairies fleuries" ou à toute autre MAE dans leur Parc.

Comment cela va se passer ?

En deux étapes. D'abord, localement, le jury visitera la parcelle en présence de l'exploitant ou d'un de ses représentants. La visite sera organisée entre mai et juillet, à une date fixée dans chaque Parc suivant la précocité de la végétation. Le jury délibérera après la visite et proclamera les résultats. Il désignera au maximum deux exploitations pouvant concourir au niveau national. Après la délibération de tous les jurys locaux, le jury national se réunira pour désigner, par vote, les exploitations lauréates du concours national. Le jury fera son choix à la fois sur les critères observés sur les parcelles et sur l'importance ou l'originalité de la place de la parcelle dans l'exploitation et dans le territoire.

Un jury d'experts

Les jurys pluridisciplinaires seront constitués dans chaque Parc et auront une composition comprenant au moins trois "experts" représentant les trois domaines suivants : Agronomie, fourrages - Botanique, phytosociologie - Apiculture, entomologie, faune sauvage.

La remise des prix Les Prix nationaux seront attribués en octobre 2010 lors du Congrès annuel des Parcs naturels régionaux qui se déroulera dans le Parc de la Montagne de Reims (en Champagne-Ardennes).

 [Téléchargez le règlement du concours des prairies fleuries.](#)

 [Plus d'infos sur le le site www.prairiesfleuries.fr.](http://www.prairiesfleuries.fr)

Post-scriptum :

Concilier biodiversité et agriculture : le premier concours national de Prairies fleuries est lancé

Les partenaires du concours

Comité d'organisation : Fédération des Parcs naturels régionaux de France (avec l'appui des Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Haut-Jura), Parcs nationaux de France, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Fédération nationale des appellations d'origine contrôlée (fromage), Syndicat national d'apiculture, Union nationale de l'apiculture française, Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, Ligue pour la protection des oiseaux, Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Avec le soutien de : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Union européenne (Feader), Institut national de la recherche agronomique (Inra).

En partenariat avec : GRT Gaz, dans le cadre de la convention nationale avec la Fédération des Parcs naturels régionaux en faveur de la biodiversité et des paysages.